



Budget principal 2023

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de fonctionnement

Cette section regroupe toutes les dépenses courantes pour les besoins de nos missions de service public.

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme il suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
013	Atténuations de charges	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	413 881,72 €	556 605,04 €
73	Impôts et atxes	16 900 000,00 €	18 300 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	4 233 450,81 €	3 757 419,55 €
75	Autres produits de gestion courante	4 140 000,00 €	4 775 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		25 687 332,53 €	27 389 024,59 €
76	Produits financiers	21 875,55 €	15 000,00 €
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €	24 037,98 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 724 208,08 €	27 428 062,57 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	305 060,14 €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		305 060,14 €	- €
TOTAL		26 029 268,22 €	27 428 062,57 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2021	11 579 408,70 €
--	------------------------

La spécificité de notre collectivité est d'imputer la majeure partie de nos recettes au sein de la section de fonctionnement. Cette écriture comptable nous impose une gestion pragmatique afin de pouvoir consacrer nos recettes au virement de section à section et, ce, au bénéfice de nos travaux d'investissement.

Nos principales recettes de fonctionnement se composent de la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 10 300 000 €, de la Taxe Départementale : 8 000 000 € et de redevances : R1 : 600 000 €, R2 : 3 500 000 € et Redevance gaz : 175 000 €, issues des contrats de concessions en électricité et en gaz.

Il convient de fournir certaines explications afin de mettre en lumière les propositions pour 2023.

Ainsi, le chapitre 70 fait apparaître une hausse qui est révélatrice de l'activité du service transition énergétique et des recettes induites par la réalisation de ses missions.

Le chapitre 73 fera l'objet d'une surveillance particulière cette année. En effet, le transfert de la TCCFE, dénommé aujourd'hui CSPE, impose un changement de perception de cette recette essentielle pour notre collectivité. Les nouvelles modalités, applicables depuis le 1^{er} janvier 2023, impliquent que les versements seront effectués par les services fiscaux sous forme

d'avances mensuelles. Le SDE76 et sa fédération nationale (FNCCR), restent attentifs à d'éventuelles évolutions à venir, notamment sur les modalités de calculs 2023.

Quant au chapitre 75, il est essentiellement composé des redevances versées par ENEDIS.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
011	Charges à caractère général	6 471 236,49 €	6 308 023,15 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 595 549,00 €	2 800 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	146 000,00 €	158 500,00 €
Total des dépenses de gestion courante		9 212 785,49 €	9 266 523,15 €
66	Charges financières	26 945,04 €	1 090 635,69 €
67	Charges exceptionnelles	379 873,26 €	21 000,00 €
68	Dotations provisions semi budgétaires	- €	24 037,98 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 000,00 €	25 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 644 603,79 €	10 427 196,82 €
023	Virement à la section d'investissement	24 281 067,55 €	17 666 211,02 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 886 176,74 €	10 914 063,43 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		34 167 244,29 €	28 580 274,45 €
TOTAL		43 811 848,08 €	39 007 471,27 €

Les dépenses de personnel sont estimées 2 800 000€

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses qui sont réalisées par le SDE76 en partenariat avec ORANGE lorsque celui-ci assure la fourniture et la pose de ses fourreaux télécom en vue de mettre en souterrain ces réseaux. Cette dépense est prédominante dans notre section de fonctionnement.

De plus, des inscriptions budgétaires ont été prévues afin de poursuivre le développement la transition énergétique.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du SDE76 à financer lui-même ses projets d'investissement.

Pour le budget 2023, le virement à la section d'investissement s'élève à 17 666 211.02 €.

II/ Section d'investissement

L'ensemble de nos recettes et dépenses liées aux travaux demandés par nos adhérents sont retracés et estimés par des autorisations de programmes et crédits de paiement.

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	19 731 948,86 €	334 303,07 €	16 423 469,96 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	20 000 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisation en cours	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		19 731 948,86 €	334 303,07 €	36 423 469,96 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	40 000,00 €	- €	80 000,00 €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	15 747 073,86 €	- €	16 740 369,74 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	131 967,33 €	- €	106 475,60 €
024	Produits de cessions	- €	- €	- €
Total des recettes financières		15 919 041,19 €	- €	16 926 845,34 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	18 221 866,48 €	97,62 €	15 721 078,42 €
Total des recettes réelles d'investissent		53 872 856,53 €	334 400,69 €	69 071 393,72 €
021	Virement de la section de fonctionnement	24 281 067,55 €	- €	17 666 211,02 €
040	Opérations d'ordre entre sections	9 886 176,74 €	- €	10 914 063,43 €
041	Opérations patrimoniales	26 446 789,67 €	- €	24 165 186,50 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		60 614 033,96 €	- €	52 745 460,95 €
TOTAL		114 486 890,49 €	334 400,69 €	121 816 854,67 €

On peut relever que le virement de la section de fonctionnement représente 17 666 211.02 €.

Nos recettes d'investissement se composent majoritairement des subventions versées par le CAS FACE, des participations de nos adhérents, de l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) et de nos opérations pour compte de tiers. L'ensemble de nos recettes d'investissement est le corollaire des travaux que le SDE76 réalise au profit de ses adhérents. Conscient notamment de la forte sollicitation de nos adhérents, le SDE a proposé de recourir à l'emprunt afin pouvoir accompagner notre territoire.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat, le compte 1068 s'élève à 16 740 369.74 € pour 2023.

A l'instar de nos dépenses, nos recettes sont estimées sur la base de nos autorisations de programmes et crédits de paiement.

2/ Les dépenses

Les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	432 300,00 €
204	Subvention d'équipement versées	1 524 382,91 €	- €	10 151 426,87 €
21	Immobilisations corporelles	5 000,00 €	- €	503 500,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	35 255 051,06 €	154 818,25 €	35 889 730,99 €
Total des opérations d'équipement		1 838 126,18 €	108 415,29 €	1 435 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		38 622 560,15 €	263 233,54 €	48 411 957,86 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	125 000,00 €	777,11 €	84 572,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	166 730,24 €	- €	1 164 201,44 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €	- €	1 500,00 €
020	Dépenses imprévues (investissement)	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		292 730,24 €	777,11 €	1 250 273,94 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	31 627 700,83 €	528,26 €	31 254 666,63 €
Total des dépenses réelles d'investissement		70 542 991,22 €	264 538,91 €	80 916 898,43 €
040	Opérations d'ordre entre sections	305 060,14 €	- €	- €
041	Opérations patrimoniales	26 446 789,67 €	- €	24 165 186,50 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		26 751 849,81 €	- €	24 165 186,50 €
TOTAL		97 294 841,03 €	264 538,91 €	105 082 084,93 €

Pour information, D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022	16 804 631,52 €
---	------------------------

Les dépenses d'investissement représentent l'ensemble des travaux que le SDE76 réalise au bénéfice du service public.

En effet, en sa qualité d'autorité concédante sur les réseaux électriques, le SDE76 réalise les travaux de renforcement, d'effacement et d'extension des réseaux électriques.

Ensuite, en qualité de maître d'ouvrage délégué en éclairage public, le SDE76 réalise des travaux pour les adhérents.

Toujours soucieux de réaliser au mieux nos missions, ces compétences font l'objet de conseils de la part de nos services. Ainsi, notre expertise technique est mise au service de nos adhérents pour répondre aux besoins de notre territoire.

L'ensemble de ces travaux sont effectués à la demande de nos adhérents. Le SDE76 s'attèle à toujours porter une attention particulière à ces demandes afin de remplir au mieux ses missions de service public.

Conformément au développement du service de la transition énergétique, l'enveloppe budgétaire pour 2023 consacre notamment 1 518 710.00 € pour les l'installation des bornes de recharges pour véhicules électrique. Enfin, l'année 2023 sera marquée par l'implication du SDE76 en faveur des énergies renouvelables et notamment le bois énergie ou le photovoltaïque. Notre collectivité s'investit dans des nouveaux champs d'interventions afin d'être un acteur local de la transition énergétique.